RCS : COMPIEGNE
Code greffe : 6002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00255
Numéro SIREN : 477 180 822
Nom ou dénomination : ABCIS PICARDIE by autosphere

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2023 sous le numéro de dépôt 4794

ABCIS PICARDIE by autosphere
Société par Actions Simplifiée à associé unique
au capital de 3 620 000,00 euros
Siège social : Rue des droits de l'Homme et du Citoyen – 60740 SAINT-MAXIMIN
RCS COMPIEGNE 477 180 822
(ci-après la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 26 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six juillet,

La soussignée, la société EMIL FREY MOTORS FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 16 904 442,00 euros, sise 39 avenue d'Iéna – 75016 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 348 616 145, représentée par Monsieur Hervé MIRALLES,

Agissant en qualité d'associé unique (ci-après l'« **Associé Unique** ») de la Société et représentant en tant que tel l'intégralité des actions composant le capital de la Société.

A pris les décisions suivantes :

- Prise d'acte de la démission du Directeur Général Délégué,
- Nomination d'un Directeur Général Délégué,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique prend acte de la démission de Monsieur Eric VOLABEL de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la Société à compter rétroactivement du 30 juin 2023.

L'Associé Unique remercie Monsieur Eric VOLABEL pour son travail accompli tout au long de son mandat.

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence de l'adoption de la décision précédente, l'Associé Unique décide de nommer Monsieur Laurent AMAT, domicilié professionnellement à l'adresse suivante EMIL FREY MOTORS FRANCE 12 Boulevard René Descartes – 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU, en qualité de Directeur Général Délégué à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

Monsieur Laurent AMAT, présent, remercie l'Associé Unique de sa confiance, déclare accepter ces fonctions et que rien ne s'y oppose.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Pour l'Associé Unique
Le Président
Monsieur Hervé MIRALLES

Le Directeur Général Délégué
Monsieur Laurent AMAT
« *Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué* »

oodrive sign

En face à face, à distance ou en ligne, créez le parcours idéal pour votre client. Oodrive Sign met la signature électronique au cœur de votre activité.
Offrez à votre application métier le meilleur de la signature électronique.

www.oodrive-sign.com

eIDAS

ETSI